



2025/11/7
6

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE
RAMBOUILLET
COMMUNE DU
PERRAY-EN-YVELINES

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N°2025-105A

Séance du jeudi 4 décembre 2025

**NOMBRE DE
MEMBRES**

En exercice : 29

Présents : 23

Nombre de suffrage : 27

Date de convocation

27/11/2025

Date d'affichage

27/11/2025

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le :

22/12/2025

et publication du :

22/12/2025

L'an deux mille vingt-cinq, le quatre décembre, l'Assemblée Délibérante, régulièrement convoquée, s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. BAX de KEATING Geoffroy.

Etaient présents :

M. BARON Jean-Louis, M. BASTIERE Paul, M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. BONDON Pierre, M. CHAIGNON Jean-Michel, Mme COURTILLET Véronique, M. DESERT Thomas, Mme DEVILLIERS Evelyne, Mme GABIOU Carole, Mme GALLET Laurence, Mme GROSSE Marie-France, Mme IKHELF Dalila, Mme LAHITTE Chantal, Mme LE MINDU Isabelle, M. LO RE Gérard, M. MERCIER Dany, M. PAQUET Frédéric, Mme PETER Marie-José, M. PONT Damien, Mme RANGER Michelle, Mme RODIER David, M. TESSIER Pierre, M. VIN Jean-Claude

Procuration(s) :

Mme AUGER Nadia donne pouvoir à M. BAX DE KEATING Geoffroy, M. DE GERMA Pierre-Emmanuel à M. BASTIERE Paul, Mme DOIREAU Florence donne pouvoir à Mme LE MINDU Isabelle, M. LECOMTE Frédéric donne pouvoir à M. PONT Damien

Etaient absents :

Mme AUBE Stéphanie, Mme BOURABA Jessica

Etaient excusés

Mme AUGER Nadia, M. DE GERMA Pierre-Emmanuel, Mme DOIREAU Florence, M. LECOMTE Frédéric

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : M. BONDON Pierre

Objet : Urbanisme – EPF Ile-de-France – Bilan des acquisitions au 31/12/2024

VU le Code Général des Collectivités Territoriales,

VU la délibération du Conseil Municipal n°2020/92 du 05/11/2020 approuvant la convention d'intervention foncière n°2020-92 du 29/01/2021 signée entre la commune du Perray-en-Yvelines et l'EPF Ile-de-France,

Ville du Perray-en-Yvelines

Hôtel de ville . Place la Mairie . 78610 Le Perray-en-Yvelines

01.30.46.31.24 - mairie@leperray.fr - www.leperray.fr

REÇU EN PREFECTURE

le 22/12/2025

Application après F.legalite.com

99_DE-078-2178 04563-20251208-2025105A-DE

portant sur un large périmètre de veille foncière sur l'ensemble des zones urbaines du Plan Local d'Urbanisme pour la construction de logements sociaux,

CONSIDERANT les acquisitions de l'année 2024 faites par l'EPFIF,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré,

PREND ACTE du bilan 2024 des acquisitions foncières réalisées par l'EPF Ile-de-France dans le cadre de la convention susvisée :

- Pas d'acquisition au titre de l'année 2024

PREND ACTE au 31/12/2024 de la valeur du stock foncier acquis par l'EPF Ile-de-France pour un montant de 2 446 000 €.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication sous forme électronique et de sa réception par le représentant de l'Etat.

VOTE : Adoptée à l'unanimité

Pour extrait certifié conforme.
Fait au Perray-en-Yvelines
Le 8 décembre 2025
Le Maire,



Geoffroy BAX de KEATING